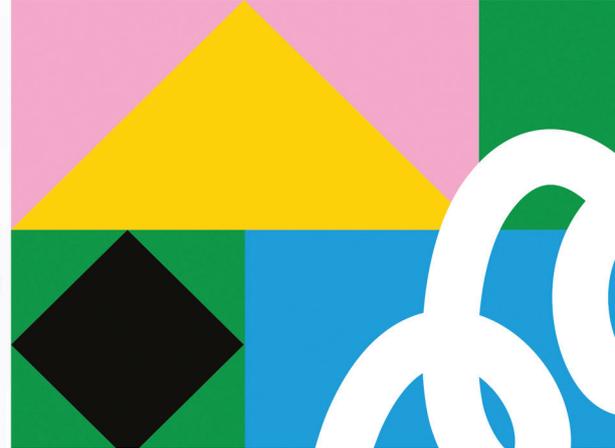


Le dimanche 22/09/2019
de 14H à 18H



Journées Européennes du Patrimoine

JOURNEESDUPATRIMOINE.FR

#JOURNEESDUPATRIMOINE

Arts et Divertissements

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La 36^e édition des Journées européennes du patrimoine se tiendra les 21 et 22 septembre 2019. Cette édition sera placée sous le thème du patrimoine des arts et divertissements.

La préfecture du Calvados, à Caen, et la sous-préfecture de Lisieux ouvriront leurs portes au public.



PRÉFECTURE DU CALVADOS

La préfecture ouvrira ses portes au public le **dimanche 22 septembre de 14h à 18h**.

Inscriptions **OBLIGATOIRES** avant le **mercredi 18 septembre à 17h**, via le formulaire mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.calvados.gouv.fr.

Une invitation sera envoyée par mail à partir du jeudi 19 septembre (elle sera à imprimer et à présenter à l'accueil de la préfecture). L'accès se fera par l'entrée rue Saint-Laurent. Prévoir un temps d'attente entre les visites.

Pour les personnes ne disposant pas d'accès à internet, il sera possible de retirer une invitation nominative sur présentation d'une pièce d'identité les mardis 10 et 17 septembre ainsi que le jeudi 12 septembre à l'accueil de l'Hôtel de la préfecture, rue Saint Laurent, de 14h à 17h.

Des guides-conférenciers commenteront les visites qui s'effectueront par groupes de 25 personnes environ. Une table sera dressée dans l'esprit des réceptions données en l'honneur des chefs d'État reçus à l'occasion des cérémonies des Anniversaires du Débarquement en Normandie.

SOUS-PRÉFECTURE DE LISIEUX

Les salons et les jardins de la sous-préfecture seront ouverts au public **de 14h à 17h les samedi 21 et dimanche 22 septembre**.

Une exposition de peintures (huile, acrylique, aquarelles, dessin) dans les salons sera organisée par l'association Les Amis de Pierre, un groupe de peintres créé en 1998 en mémoire de Pierre Petit, pastelliste Lexovien. Artistes animaliers, paysages, natures mortes, compositions et illustrations de livres seront également proposés.

Entrée libre, sans inscription.



Dans le cadre du dispositif Vigipirate renforcé, un contrôle à l'entrée des bâtiments sera effectué pour l'ensemble des visiteurs avec :

- > Présentation obligatoire d'une pièce d'identité pour les personnes majeures.
- > Interdiction d'introduction de sacs volumineux, sacs à dos ou bagages de plus de 10 L (pas de consignes sur place).
- > Ouverture des vestes, imperméables ou manteaux et inspection visuelle des sacs
- > Passage des visiteurs au détecteur de métaux.

Le non-respect de ces consignes de sécurité entraînera un refus d'accès aux sites.

Contact : pref-presse@calvados.gouv.fr – Florence Pialles 02 31 30 66 40

Suivez-nous sur :

www.calvados.gouv.fr



Préfet du Calvados



@prefet14



@prefet14